

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

OBJET :

Séance du 22 mai 2026

**ELECTION DES VICE-
PRESIDENTS ET DES
MEMBRES DU BUREAU**

L'an deux mil vingt-six, le 22 mai à 17h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Gabriel DOUBLET, Président

Convocation du : 13 mai 2026

Secrétaire de séance : Laurent DUPAIN

Membres présents :

N° CS2026-18

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 48

Nombre de délégués
Présents : 47
Pouvoirs : 1

• **Délégués titulaires :**

M. Patrice DUNAND - M. Jack-Frédéric LAVOUE - M. Bernard VUAILLAT – M. Vincent SCATTOLIN – M. Pierre MADER - M. Julien FOURNIER - M. Bernard CHAUVET - Mme Catherine MOINE – Mme Christine DUPENLOUP – M. Jean-Baptiste BAUD - M. Richard BAUD - M. Michel CAPLOT - M. Cyril DEMOLIS - M. François DEVILLE – M. Phillipp DALHEIMER – M. Jérôme HASSAN – Mme Vanessa LAURENT MICHEL – M. Christophe SONGEON - M. Gabriel DOUBLET – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – Mme Marion BARGES-DELATTRE - M. Denis MAIRE– M. Antoine BLOUIN – M. Nicolas TEREINS – Mme Christine BURKĪ – M. Patrick ANTOINE – M. Denis SERVAGE - M. Florent BENOIT – Mme Carole VINCENT – M. Cédric MERLOT – M. Laurent DUPAIN – M. Laurent MIVELLE – M. Stéphane VALLI – M. Jean-Louis TEMIL – M. Emmanuel TRONC – M. Eddi ETIENNE – Mme Anne-Laure OLLIET – M. Philippe DINOCHAU - M. Laurent FAVRE - M. Sébastien JAVOGUES - Mme Julia LAHURE

• **Délégués suppléants :**

M. Michel DUTKIEWICK suppléant de Mme Sylvie DURAND – Mme Véronique GILLET suppléante de M. Pierre-Marie PHILIPPS – M. Christophe BORREL suppléant de M. Bernard BOCCARD - M. Thierry CHARRETOUR suppléant de M. Christophe PERY – Mme Valérie BOUVIER suppléante de M. Benoit

**CHAMBOURDON – M. Florian MOINE suppléant de
M. Patrick PERREARD**

- **Délégués représentés :**

**Mme Claire CHUINARD donne pouvoir à M.
François DEVILLE**

- **Délégués excusés :**

**Mme Sylvie DURAND - M. Pierre-Marie PHILIPPS –
M. Christophe PERY – Mme Claire CHUINARD - M.
Benoit CHAMBOURDON - M. Patrick PERREARD –
M. Bernard BOCCARD**

**FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES
MEMBRES DU BUREAU**

Vu l'arrêté du Préfet de la Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017 portant création du Pôle métropolitain du Genevois français à compter du 1er mai 2017 ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2018-0064 en date du 13 décembre 2018 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2024-0013 en date du 29 juillet 2024 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain du Genevois français et la création des compétences « à la carte » SCoT et AOM ;

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français et notamment l'article 10 qui fixe les modalités de composition d'élection et de fonctionnement du Bureau ;

Le Pôle métropolitain du Genevois français est soumis, en vertu des articles L. 5731-3 et L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la partie consacrée à la coopération locale du même code.

Ainsi, par le jeu de ce renvoi, l'élection des vice-présidents du Pôle métropolitain et des autres membres du Bureau relève de l'application des dispositions des articles L. 5211-2, L. 2122-7-1 et L. 2122-7 du CGCT; Il en résulte que chaque Vice-président et, éventuellement, autre membre du bureau est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le rang des vice-présidents résulte de l'ordre de leur élection.

En revanche, l'ordre d'élection des autres membres du bureau n'a pas de conséquence.

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Patrice DUNAND

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 47
Blanc : 1
Nul :
Monsieur Patrice DUNAND :47

Monsieur Patrice DUNAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1^{er} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Florent BENOIT

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 44
Blanc : 2
Nul : 2
Monsieur Florent BENOIT : 44

Monsieur Florent BENOIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 2^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Christophe SONGEON

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Pauline PLAGNAT-CANTORREGGI et Philippe DINOCHÉAU.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 44
Blanc : 4
Nul :
Monsieur Christophe SONGEON :44

Monsieur Christophe SONGEON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 3^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Emmanuel TRONC

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Carole VINCENT et Christophe BORREL.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 45

Blanc : 3

Nul :

Monsieur Emmanuel TRONC :45

Monsieur Emmanuel TRONC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 4^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Stéphane VALLI

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 47

Blanc : 1

Nul :

Monsieur Stéphane VALLI :47

Monsieur Stéphanie VALLI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 5^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Anne-Laure OLLIET

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI et Philippe DINOCHÉAU.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 44

Blanc : 4

Nul : 0

Madame Anne-Laure OLLIET: 44

Madame Anne-Laure OLLIET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 6^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Sébastien JAVOGUES

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Carole VINCENT et Christophe BORREL.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 45

Blanc : 3

Nul : 0

Monsieur Sébastien JAVOGUES : 45

Monsieur Sébastien JAVOGUES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 7^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 41
Blanc : 6
Nul : 1
Madame Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI : 41

Madame Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 8^{ème} Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 10^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Christine DUPENLOUP

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI et Philippe DINOCHÉAU.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 47
Blanc : 1
Nul :
Madame Christine DUPENLOUP : 47

Madame Christine DUPENLOUP ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 10^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 11^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Cyril DEMOLIS

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Carole VINCENT et Christophe BORREL.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 45
Blanc : 3
Nul :
Monsieur Cyril DEMOLIS :45

Monsieur Cyril DEMOLIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 11^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 12^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Carole VINCENT

Monsieur Carole VINCENT sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 45
Blanc : 3
Nul :
Madame Carole VINCENT : 45

Madame Carole VINCENT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 12^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 13^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Benoît CHAMBOURDON (suppléante Mme BOUVIER)

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Pauline PLAGNAT-CANTORREGGI et Philippe DINOCHÉAU.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
Nombre de suffrages exprimés : 44
Blanc : 3
Nul : 1
Monsieur Benoît CHAMBOURDON :44

Monsieur Benoît CHAMBOURDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 13^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 14^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Jean-Louis TEMIL

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Carole VINCENT et Christophe BORREL.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 40

Blanc : 7

Nul : 1

Monsieur Jean-Louis TEMIL :40

Monsieur Jean-Louis TEMIL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 14^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 15^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Philippe DINOCHÉAU

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Vanessa LAURENT-MICHEL et Jean-Baptiste BAUD.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 45

Blanc : 3

Nul :

Monsieur Philippe DINOCHÉAU :45

Monsieur Philippe DINOCHÉAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 15^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

ELECTION DU 16^{ème} MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président procède à l'appel de candidature.

Candidat : Laurent FAVRE

Monsieur Gabriel DOUBLET sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de Florent BENOIT et Florian MOINE.

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48

Nombre de suffrages exprimés : 47

Blanc : 1

Nul :

Monsieur Laurent FAVRE :47

Monsieur Laurent FAVRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 16^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 25/05/2026

Publié ou notifié le 25/05/2026

Le Secrétaire de séance
Laurent DUPAIN



Le Président,
Gabriel DOUBLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.